

BULLETIN D'ADHESION

Adhésion ou Renouvellement n° d'adhérent : _____

Nom : Prénom :

Homme [] - Femme [] Année de naissance : Activités (professionnelle et autres) :

Adresse:

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Adresse électronique :

Adhère ou renouvelle mon adhésion à l'association ATTAC et verse pour cette année un montant de: par tranches de revenu mensuel (indicatif *)

13 € de 0 à 450 € 35 € de 900 à 1200 € 65 € de 1600 à 2300 € 120 € de 3000 à 4000 €
 21 € de 450 à 900 € 48 € de 1200 à 1600 € 84 € de 2300 à 3000 € 160 € au delà de 4000 €

(ce montant comprend la cotisation et l'abonnement au journal Lignes d'Attac (fixé à 12 €))

Je ne souhaite pas m'abonner à *Lignes d'Attac* et déduis la somme de 12 € du montant de mon adhésion.

Compte tenu des dispositions fiscales, pour les personnes imposées sur le revenu, le coût effectif des cotisations et dons est de 34% des versements effectués.

* *Commentaire local* : le revenu mensuel n'est pas le critère le plus fiable. Choisissez votre cotisation en fonction de votre situation personnelle.

ABONNEMENT au Bulletin ATTAC Limousin :

abonnement 19-23-87 : 7 €

Je souhaite recevoir le bulletin local

abonnement hors 19-23-87 : 9 €

par courrier électronique

SOUTIEN à Attac 19 : _____ € ou Attac 23/87 : _____ €

Chèque à l'ordre d'ATTAC 87 TOTAL : _____ € -

possibilité adhésion par prélèvement voir au verso

c/o M.D.H.– 119 avenue du général Leclerc – 87100 LIMOGES - Contact : attac87@attac.org



BULLETIN D'ADHESION

Adhésion ou Renouvellement n° d'adhérent : _____

Nom : Prénom :

Homme [] - Femme [] Année de naissance : Activités (professionnelle et autres) :

Adresse:

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Adresse électronique :

Adhère ou renouvelle mon adhésion à l'association ATTAC et verse pour cette année un montant de: par tranches de revenu mensuel (indicatif *)

13 € de 0 à 450 € 35 € de 900 à 1200 € 65 € de 1600 à 2300 € 120 € de 3000 à 4000 €
 21 € de 450 à 900 € 48 € de 1200 à 1600 € 84 € de 2300 à 3000 € 160 € au delà de 4000 €

(ce montant comprend la cotisation et l'abonnement au journal Lignes d'Attac (fixé à 12 €))

Je ne souhaite pas m'abonner à *Lignes d'Attac* et déduis la somme de 12 € du montant de mon adhésion.

Compte tenu des dispositions fiscales, pour les personnes imposées sur le revenu, le coût effectif des cotisations et dons est de 34% des versements effectués.

* *Commentaire local* : le revenu mensuel n'est pas le critère le plus fiable. Choisissez votre cotisation en fonction de votre situation personnelle.

ABONNEMENT au Bulletin ATTAC Limousin :

abonnement 19-23-87 : 7 €

Je souhaite recevoir le bulletin local

abonnement hors 19-23-87 : 9 €

par courrier électronique

SOUTIEN à Attac 19 : _____ € ou Attac 23/87 : _____ €

Chèque à l'ordre d'ATTAC 87 TOTAL : _____ €

possibilité adhésion par prélèvement voir au verso

c/o M.D.H.– 119 avenue du général Leclerc – 87100 LIMOGES - Contact : attac87@attac.org



Nous vous informons qu'il existe un mode de règlement de la cotisation annuelle à l'association (et de l'abonnement au journal Lignes d'Attac) par prélèvement automatique bancaire ou postal pour ceux qui le souhaitent. Si vous optez pour ce mode de paiement, un ou plusieurs prélèvements seront effectués chaque année sur votre compte bancaire ou postal. À cet effet, nous vous remercions de retourner, dûment complétée et signée, l'autorisation de prélèvement ci-dessous, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire ou postal à : **Attac, Service adhésions, 60643 Chantilly cedex – France**. Ainsi que le bulletin d'adhésion Attac 87 au recto

Attac		Autorisation de prélèvement automatique en faveur d'Attac	
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, le montant indiqué ci-dessous : Montant de la cotisation: <input type="checkbox"/> 13 € <input type="checkbox"/> 21 € <input type="checkbox"/> 35 € <input type="checkbox"/> 48 € <input type="checkbox"/> 65 € <input type="checkbox"/> 84 € <input type="checkbox"/> 120 € <input type="checkbox"/> 160 € Les prélèvements se font chaque trimestre : <input type="checkbox"/> adhésion avant le 31/03 : 4 prélèvements <input type="checkbox"/> adhésion avant le 30/06 : 3 prélèvements <input type="checkbox"/> adhésion avant le 30/09 : 2 prélèvements <input type="checkbox"/> adhésion avant le 15/12 : 1 prélèvement	A renvoyer complétée et signée à : Attac France, 21 ter, rue Voltaire 75011 Paris – France IMPORTANT : N'oubliez pas de nous adresser avec ce document un RIB, RIP ou RICE que vous trouverez dans votre chéquier.		NUMERO NATIONAL D'EMETTEUR 437920
	BENEFICIAIRE : Attac – 21 ter, rue Voltaire – 75011 Paris Association agréée d'éducation populaire		
DEBITEUR : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle N° adhérent : Nom.....Prénom..... Adresse..... Code postal Ville			
DESIGNATION DE VOTRE COMPTE <i>(Renseignements à prendre sur le RIB)</i> Etablissement Guichet N° du compte Clé RIB		ÉTABLISSEMENT TENEUR DE VOTRE COMPTE Nom..... Adresse..... Code Postal..... Ville.....	
<small>En cas de litige sur un prélèvement, je pourrais en faire suspendre l'exécution par simple demande auprès de l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec Attac.</small> Fait àle..... SIGNATURE :			

Nous vous informons qu'il existe un mode de règlement de la cotisation annuelle à l'association (et de l'abonnement au journal Lignes d'Attac) par prélèvement automatique bancaire ou postal pour ceux qui le souhaitent. Si vous optez pour ce mode de paiement, un ou plusieurs prélèvements seront effectués chaque année sur votre compte bancaire ou postal. À cet effet, nous vous remercions de retourner, dûment complétée et signée, l'autorisation de prélèvement ci-dessous, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire ou postal à : **Attac, Service adhésions, 60643 Chantilly cedex – France**. Ainsi que le bulletin d'adhésion Attac 87 au recto

Attac		Autorisation de prélèvement automatique en faveur d'Attac	
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, le montant indiqué ci-dessous : Montant de la cotisation: <input type="checkbox"/> 13 € <input type="checkbox"/> 21 € <input type="checkbox"/> 35 € <input type="checkbox"/> 48 € <input type="checkbox"/> 65 € <input type="checkbox"/> 84 € <input type="checkbox"/> 120 € <input type="checkbox"/> 160 € Les prélèvements se font chaque trimestre : <input type="checkbox"/> adhésion avant le 31/03 : 4 prélèvements <input type="checkbox"/> adhésion avant le 30/06 : 3 prélèvements <input type="checkbox"/> adhésion avant le 30/09 : 2 prélèvements <input type="checkbox"/> adhésion avant le 15/12 : 1 prélèvement	A renvoyer complétée et signée à : Attac France, 21 ter, rue Voltaire 75011 Paris – France IMPORTANT : N'oubliez pas de nous adresser avec ce document un RIB, RIP ou RICE que vous trouverez dans votre chéquier.		NUMERO NATIONAL D'EMETTEUR 437920
	BENEFICIAIRE : Attac – 21 ter, rue Voltaire – 75011 Paris Association agréée d'éducation populaire		
DEBITEUR : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle N° adhérent : Nom.....Prénom..... Adresse..... Code postal Ville			
DESIGNATION DE VOTRE COMPTE <i>(Renseignements à prendre sur le RIB)</i> Etablissement Guichet N° du compte Clé RIB		ÉTABLISSEMENT TENEUR DE VOTRE COMPTE Nom..... Adresse..... Code Postal..... Ville.....	
<small>En cas de litige sur un prélèvement, je pourrais en faire suspendre l'exécution par simple demande auprès de l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec Attac.</small> Fait àle..... SIGNATURE :			